

## **| RAPPORT DE GESTION 2023**

## Table des matières

I.	Fiche récapitulative .....	4
II.	Activités, actualité, situation financière et évolution actionnariale .....	5
a.	Activités de l'Epl .....	5
1	Présentation générale .....	5
2	Principales activités et opérations de l'année écoulée .....	5
b.	Perspectives de développement .....	13
c.	Situation financière de l'Epl .....	15
1	Bilan financier et économique .....	15
2	Bilan 2023.....	16
3	Synthèse des 5 dernières années .....	18
4	Chiffre d'affaires par activité.....	19
5	Prévisions financières pour l'année 2023.....	20
6	Affectation du résultat de l'exercice : .....	21
7	Investissement prévisionnel 2023 .....	22
d.	Factures reçues non réglées à la date de clôture et dont le terme est échu .....	23
e.	Factures émises non réglées à la date de clôture et dont le terme est échu .....	23
1	Dépenses non-déductibles fiscalement .....	24
f.	Etat des filialisations.....	24
g.	Evolutions statutaires effectuées dans l'année .....	24
1	Modification de l'objet social.....	24
2	Evolution de l'actionnariat.....	24
3	Autres modifications statutaires .....	25
III.	Relations contractuelles et financières entre le SPL EVA et les collectivités actionnaires ...	26
a.	Liste des contrats en cours et des conventions réglementées avec la collectivité actionnaire 26	
b.	Garanties d'emprunts de la collectivité .....	26
c.	Avances en compte courant de la collectivité.....	26
d.	Aides .....	26
e.	Dividendes distribués aux actionnaires dont la collectivité.....	27
IV.	Contrôles et gestion des risques .....	28
a.	Principaux risques et incertitudes .....	28
b.	Contrôle interne .....	30
c.	Contrôles externes.....	30
V.	Bilan de la gouvernance de l'Epl.....	31
a.	Actionnariat .....	31
b.	Les dirigeants .....	31
1	Les administrateurs .....	31
2	Les représentants aux autres assemblées .....	32
3	Organisation de la gouvernance .....	32
c.	Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux .....	32
d.	Bilan de la gouvernance.....	33
1	Réunions du conseil d'administration et des diverses assemblées : .....	33
2	Participation des représentants .....	33
e.	Contrôle analogue .....	34



## I. Fiche récapitulative

Informations générales	
Dénomination de la société	SPL EVA Société Publique Locale Événementiel en Val d'Argent
Siège social	5 rue Kroeber Imlin, 68160 Sainte-Marie-aux-Mines
Adresse administrative	<i>Identique au siège social</i>
Date de création	10 mars 2015
Secteur d'activité/métier	Événementiel
Objet social	Contribution au rayonnement et au développement du Val d'Argent à travers l'organisation de manifestations.
Présidente	Gaëlle SKOCIBUSIC
Vice-Président	Louis BERGER
Directeur général	Thomas BELLICAM
Nom du commissaire aux comptes et date de nomination	Dan GOMPEL - Auditoria – Gestion et Stratégies 18 avenue du Rhin, 67100 Strasbourg Nomination le 10/03/2015
Nombre de salariés	11 ETP

Les informations constituant ce rapport sont données sous réserve des éléments identifiés par la SPL EVA comme relevant du secret des affaires en vertu de l'article L. 151-1 du code de commerce, ainsi que des éléments donnés comme confidentiels par le président du conseil d'administration.

## II. Activités, actualité, situation financière et évolution actionnariale

### a. Activités de l'Epl

#### 1 Présentation générale

La Société Publique Locale Événementiel en Val d'Argent (SPL EVA) a pour mission de promouvoir et de développer le Val d'Argent en organisant des événements majeurs sur ce territoire. En 2023, elle a organisé trois grands rendez-vous : le salon Mode et Tissus en mars, le salon Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines en juin, et le Carrefour Européen du Patchwork en septembre.

Ces manifestations sont rendues possibles grâce à deux délégations de service public confiées par les actionnaires de la SPL EVA :

- Pour la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines : le salon Mineral & Gem.
- Pour la Communauté de Communes du Val d'Argent : le Carrefour Européen du Patchwork et le salon Mode et Tissus.

Ces trois événements sont solidement ancrés dans le territoire, bénéficiant d'un patrimoine riche qui a contribué à la renommée du Val d'Argent, notamment les mines, la communauté amish, et l'industrie textile.

Grâce à cet héritage, le salon Mineral & Gem et le Carrefour Européen du Patchwork sont aujourd'hui reconnus à l'échelle internationale, se classant parmi les trois premiers événements mondiaux dans leurs domaines respectifs. Au-delà de leur notoriété, ces événements constituent un véritable moteur économique pour la région, comme le montrent ces chiffres pour 2023 : 64 000 visiteurs, 5 000 exposants, 100 000 nuitées, 800 bénévoles, 40 associations impliquées, 160 animations et expositions culturelles, et de nombreux acteurs touristiques qui bénéficient de ces événements (bars, restaurants, hôtels). Ces chiffres soulignent l'impact direct de ces manifestations, en plus des retombées économiques indirectes qu'elles génèrent.

#### 2 Principales activités et opérations de l'année écoulée

En 2023, trois événements ont été organisés par la SPL EVA :

- Mode et Tissus du 23 au 26 mars 2023,
- Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines du 21 au 25 juin 2023,
- Carrefour Européen du Patchwork du 14 au 17 septembre 2023.

## CONCERNANT LE SALON MODE ET TISSUS

### Une commercialisation toujours délicate mais avec un résultat satisfaisant :

Malgré une édition anniversaire, cet argument n'a pas davantage motivé les exposants à participer à ce salon. En recul de 4 participants, le chiffre d'affaires est néanmoins en augmentation puisqu'il a généré 42 004 € HT soit 62,26% des recettes globales de la manifestation. L'équipe de la SPL EVA a mis en place des critères de sélection de ses exposants afin de renforcer son positionnement d'une offre commerciale "Made in France" / "Made in Alsace" tout en promouvant le savoir-faire et la création textile locale. Parmi les 58 participants, il était à noter que l'offre de vendeurs de tissus était toujours fournie avec 17 exposants, 22 exposants dans le prêt à porter et accessoires, 11 exposants de bijoux, et 8 exposants en lien avec le "Do it Yourself".

### Une fréquentation au rendez-vous grâce à une nouvelle stratégie :

Avec près de 6 000 visiteurs accueillis, la fréquentation observe une hausse de 20% par rapport à l'année dernière. La stratégie de gratuité de téléchargement de l'invitation a été payante et a permis d'accueillir une nouvelle clientèle. La billetterie payante sur place a généré 6 746,38 € HT soit 10 % des recettes globales de la manifestation. Du fait de l'invitation gratuite à télécharger en ligne, il n'y avait pas de billetterie payante en ligne. Il est à noter 2 608 téléchargements de l'invitation gratuite en ligne soit près de 40% de la fréquentation totale.

L'enquête de satisfaction\* réalisée pendant et après le salon relève ces tendances :

- Les nouveaux visiteurs représentent 27,4 % de l'échantillon (+19,2 points vs 2022);
- 83,2 % ont apprécié cette édition (+21,4 points vs 2022); 31,4 % ont même répondu « énormément » (+14,9 points vs 2022),
- L'espace commercial obtient une note de 7,6/10 (+0,6 points vs 2022),
- Le top 3 des intérêts sur le salon est : l'espace commercial, le défilé et l'exposition prestige,
- Le salon est avant tout une sortie qui se vit à plusieurs : entre amis (35,2 %), en famille (26,8 %) et en couple (20,1 %),
- L'âge moyen des visiteurs est de 56 ans (-2 points vs 2022), 84,82 % des visiteurs ont au moins 51 ans,
- Le panier moyen des visiteurs est de 137 € (+7€ vs 2022).

\* L'échantillon de l'enquête de satisfaction recense 423 réponses.

### Une édition anniversaire consacrée aux 50 ans de la manifestation pleine de succès !

L'aventure du salon Mode et Tissus ayant débuté en 1973, l'édition 2023 se devait de célébrer comme il se doit les 50 ans de cet événement. Pour se faire, une programmation spécifique a été mise en place pour fêter ce jubilé avec les exposants, les visiteurs mais aussi toutes les personnes qui ont contribué à l'histoire et l'image du salon.

### Un défilé 100% alsacien :

Sur le même format que l'année passée, l'animation phare de l'événement s'est déroulé au cœur du salon à Val Expo. Pour cette édition, le choix des trois créateurs s'est porté vers une sélection 100% alsacienne avec des univers bien particuliers : Holz-Weber (créateur de modèles de robes uniques sur mesure), Souen (créateurs de mode alliant couture traditionnelle et influences contemporaines) et Geht's In (mode alsacienne artisanale). En tenant compte des retours d'expériences 2022, l'espace a été agrandi d'environ 50 places assises tout comme l'espace réservé aux personnes debout. Le public a répondu une fois de plus présent et les deux sessions journalières ont affiché complet.

### Un défilé prestige unique à la Villa Burrus :

Pour célébrer les 50 ans du salon Mode et Tissus, l'équipe de la SPL EVA a relevé le défi d'organiser un défilé hors des murs à la Villa Burrus de Sainte-Croix-aux-Mines le samedi 25 mars à 19h00. Cette soirée payante a rassemblé près de 100 personnes. Pour cette occasion spéciale, deux créateurs ont été sollicités : Quentin Holz-Weber et Les ateliers de Marjy. En exploitant le rez-de-chaussée de la villa Burrus, une dizaine de mannequins ont défilé à travers les halls des différentes salles offrant une expérience à la fois intimiste et dynamique. Cette animation a connu un grand succès, affichant complet rapidement et recevant des retours très positifs du public.

### Une exposition textile sur l'entreprise Edler-Lepavec :

En collaboration avec le service du Pays d'Art et d'Histoire du Val d'Argent, la SPL EVA s'inscrit dans la politique culturelle du territoire. A l'occasion du cinquantième anniversaire, il était judicieux de faire un clin d'œil au bâtiment Val Expo, abritant l'ancienne usine Edler-Lepavec. L'exposition, richement illustrée, retraçait près de cent ans d'histoire d'une des 250 fabriques implantées dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines lors de l'âge d'or du textile français. Les produits de Sainte-Marie, connus dans les grandes maisons parisiennes et à l'international (Japon, Italie), évoluaient au fil des époques, reflétant tantôt une mode austère, tantôt fantaisiste. Les familles Edler et Lepavec avaient commencé avec des lainages, s'appuyant sur un vaste réseau de tisserands à domicile et des relations privilégiées avec les grossistes parisiens. Avec le temps, les crises, l'émancipation féminine, et la mécanisation, Edler-Lepavec a traversé des moments difficiles avant de s'orienter vers la haute couture française, proposant des collections très haut de gamme.

### Un afterwork avec la participation de Pierre Schmitt :

Pour la seconde édition de cette animation, l'afterwork s'est déroulé mercredi 22 mars 2023 à la Villa Burrus de Sainte-Croix-aux-Mines. A destination des professionnels, cette soirée a réuni une cinquantaine de personnes afin de leur faire connaître l'existence de ce patrimoine et également la possibilité de pouvoir exploiter ce fond. Les invitations ont été adressées : aux exposants du salon, aux membres du Pôle Textile Alsace, aux membres de l'ACAPS et de la Société Industrielle du territoire ainsi qu'à quelques partenaires de l'événement. Au programme, les participants ont pu visiter le fonds d'archives textiles et participer à une conférence de Pierre Schmitt sur la thématique "Inscrire le luxe dans la transition écologique grâce à notre culture textile d'innovations de plus de 300 ans".

### Un défi couture sur la thématique du chic et de l'éthique :

Destinée aux fans de loisirs créatifs, la quatrième édition du Défi Couture 2.0 était centrée sur le thème "Chic et éthique". Contrairement aux éditions précédentes, cette fois, les participants avaient une totale liberté pour créer, car aucun patron n'était imposé. Le défi demandait de réaliser une robe unique et élégante pour une occasion spéciale, tout en respectant le thème donné. Ce concours a rassemblé 35 participants pour ne sélectionner que 12 finalistes. Le nombre de participants est plus faible que les précédentes éditions, cela s'explique par l'absence de patron pour réaliser la création. Bien que les réalisations soient qualitatives, le pari de laisser libre court à la créativité et de ne pas s'enfermer dans des patrons aux morphologies restrictives ne s'est pas avéré payant en terme de nombre de participants.

### Et toujours les ateliers :

Partant du constat 2022, l'offre d'ateliers a été réduite de plus de moitié pour se concentrer à deux ateliers par jour. Les professeurs participants étaient :

- Michèle Fluck : couturière passionnée,
- Belle et Fleurs : artisanat et expertise,
- Nid d'échevettes : pour redonner vie à ses vêtements oubliés.

Avec une politique tarifaire revue à la baisse, les ateliers ont accueillis cette année 11 participants.

## **CONCERNANT MINERAL & GEM A SAINTE-MARIE-AUX-MINES**

### **Un nouveau record de fréquentation !**

#### 42 488 visiteurs accueillis !

En nette hausse de 29% par rapport à 2022, la fréquentation 2023 a atteint un record historique confortant l'événement à la seconde place internationale. Cette fréquentation était inattendue et bien au-delà de nos prévisions

La billetterie a généré 407 896,39€ HT dont 43,39 % de ce montant provient de la billetterie en ligne ! Les recettes de billetterie sont en hausse de près de 29% !

Il est également intéressant de noter pour 2023 que le panier moyen d'achat est de 45,16€ et de 1,85 billets par commande en ligne.

### **L'espace commercial, toujours et encore moteur de l'événement :**

Pour cette édition, 980 exposants de 54 nations étaient inscrits à l'événement.

L'espace commercial reste le moteur de l'événement puisqu'il permet de générer 1 454 030,14€ HT soit 55,97 % des recettes globales de la manifestation.

#### Un nouveau lieu exploité en 2023 :

En raison des travaux de rénovation de l'école Aalberg, l'enseignement scolaire se trouve délocalisé dans la cour du lycée depuis la rentrée scolaire 2022/2023. Ainsi, des modules préfabriqués font office de salle de classe, rendant cet espace inutilisable pour la manifestation le temps des travaux de rénovation. En 2022, l'équipe de la SPL EVA a donc mené une étude de faisabilité du projet de transfert des exposants de CL (Cour du Lycée) vers le parking de l'ancien établissement DIA. Après cette édition passée, les retours sont plus que positifs de la part des exposants ayant été délocalisés à cet endroit. L'une des principales craintes émanant des exposants étaient avant tout d'être moins visibles dans cette nouvelle localisation. Situé proche de deux entrées principales sur Mineral (Entrées 2 et 3), ce nouveau lieu a été bien fréquenté et le chiffre d'affaires des exposants a même été supérieur aux autres années. Ce lieu continuera à être exploité le temps de travaux à Aalberg. Une étude et une enquête devront être menées à l'issue de ce chantier pour le devenir de ce lieu.

### **Une programmation en fil rouge autour de la passion :**

#### L'exposition prestige à Val Expo :

En 2023, l'exposition prestige de Mineral & Gem s'est plongée dans les nuances de la passion. Cette exposition a mis en lumière la minéralogie, une science fascinante, et la collecte de minéraux, une activité tantôt ludique, tantôt sportive, voire compétitive pour certains. La passion s'est manifestée de nombreuses façons, allant de la collection axée sur un unique système cristallin ou une seule forme, à celles mettant en valeur les jeux de couleurs, les microcristaux observés à la loupe binoculaire, ou encore les collections "coup de cœur", où chaque pièce est unique pour son propriétaire. La minéralogie a rassemblé des passionnés de tous horizons et générations, depuis trois siècles. De l'ouvrier au PDG, cette passion a traversé les générations, se transmettant des parents aux enfants, petits-enfants, et au-delà, souvent déclenchée par des bourses aux minéraux et des découvertes fortuites. Les collections ont été exposées de multiples manières, des vitrines aux cartons, en passant par les réseaux sociaux et les forums en ligne. Les institutions comme le Muséum National d'Histoire Naturelle, le Natur Musée de Luxembourg et le Musée de l'Université de Strasbourg/EOST ont participé à cette passion en exposant leurs propres collections. Cette exposition a démontré la richesse de la minéralogie, sa variété et sa capacité à captiver des générations entières.



### Source de passion, à la Piscine :

Cette édition de Mineral & Gem a mis en lumière la passion, convaincue que les visiteurs sont des passionnés de longue date. Que ce soit des collectionneurs, des amateurs, ou de simples curieux, l'exposition à la Piscine a offert une occasion idéale de partager un moment entre passionnés. Les exposants situés dans l'espace Piscine ont fait découvrir l'histoire et la signification particulière des minéraux présentés. Que ce soit leur couleur, leur forme, leur cristallisation, ou autre chose, il y a eu ce détail en eux qui les a entraînés dans ce domaine fascinant. Les visiteurs ont appris davantage sur la pierre qui les a tant marqués et sur les raisons pour lesquelles elle a été si importante pour eux.

### Un programme de conférences accessibles à tous :

Que ce soit pour les professionnels comme pour les particuliers, 18 conférences ont été proposées en libre accès durant la manifestation avec des thématiques variées :

- 9 conférences en lien avec la minéralogie,
- 6 conférences en lien avec la gemmologie,
- 3 conférences en lien avec la paléontologie.

### Deux expositions d'exceptions dédiées aux fossiles :

En collaboration avec InterProspekt et Only Real Fossils, les visiteurs étaient invités à plonger dans le monde fascinant des monstres marins. Lors de cette exposition en 2023, des pièces extrêmement rares de leur collection privée ont été présentées, des spécimens presque impossibles à admirer en dehors de certains musées. L'exposition a transporté les visiteurs au cœur du Crétacé, il y a 145 millions d'années, avec deux fossiles spectaculaires de la famille des mosasaures, provenant du Maroc, témoignant de la grandeur et de la puissance des prédateurs marins qui régnaient alors sur les océans. En parallèle, deux pièces uniques du Trias, originaires d'Allemagne, ont offert un aperçu captivant de cette époque lointaine. Ces spécimens uniques ont dévoilé la diversité incroyable et les adaptations extraordinaires des créatures ayant peuplé notre planète durant des temps reculés. Ils ont permis aux visiteurs de s'immerger dans ces témoins muets, mais puissants, de notre histoire géologique.

A l'extérieur du Pavillon Osmont, la société Dasplet, spécialiste français des moulages, a présenté au Pavillon Osmont un échantillonnage de squelettes de T Rex de toute taille, allant du jeune à l'adulte, en quelque sorte la famille T Rex au complet.

### Une programmation autour du bien-être :

Comme chaque année, l'espace Cristal & Santé et l'espace Feng Shui ont permis aux visiteurs de découvrir un programme autour du bien-être, des soins énergétiques, de la méditation, de conseils et bienfaits des minéraux. Au total, 12 exposants étaient présents pour animer ces deux espaces avec près de 36 conférences proposées. Du fait des travaux de rénovation de l'école Aalberg et de l'indisponibilité du LAC, autrefois utilisé pour l'espace Cristal & Santé, cet espace a été relocalisé à l'intérieur du lycée Louise Weiss.

### **La logistique, centre névralgique de la manifestation :**

#### De nouvelles sociétés en charge du montage des tentes et des chapiteaux :

En fin d'année 2022, la SPL EVA a renouvelé son appel d'offres pour la location des chapiteaux et des structures dans le cadre de la manifestation pour les éditions 2023, 2024 et 2025. Dans le cadre d'une Commission d'Appel d'Offres qui s'est tenue le 13 mars 2023, le marché a été découpé en 6 lots distincts. Ce choix stratégique s'explique par une concertation avec les différentes entreprises du secteur et les difficultés pour elles à pouvoir répondre à une demande trop élevée de chapiteaux. En raison des différents événements internationaux dont l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, la société GL Events, ancienne détentrice d'une part importante du marché, nous avait averti de son impossibilité à répondre à notre consultation. Finalement, 4 lots sur les 6 ont été pourvus en procédure d'appel d'offres ouvert. Les deux derniers lots ont été attribués

hors marché. Parmi les nouvelles sociétés, 2 d'entre elles n'avaient jamais participé au montage de l'événement par le passé : EventMax et Atawa. L'entreprise EventMax, localisé en Allemagne, a fourni une prestation très qualitative qui a été appréciée des exposants. Le suivi du chantier avec Atawa fut plus complexe puisque cette dernière n'a pas été en mesure de fournir l'intégralité du matériel et 5 entreprises sont intervenues sur ce lot entraînant des retards dans la livraison de cette zone. Fort heureusement, l'impact pour les exposants et les visiteurs a été minime. Si les délais de livraison ont pu être tenus grâce à l'intervention de 6 sociétés contre 2 habituellement, le suivi du chantier fut complexe puisque deux collaborateurs de la SPL EVA ont dû coordonner 6 chantiers en quasi-simultané.

#### Une explosion des coûts de location des chapiteaux :

Si l'inflation a été modérée et contrôlée sur les différents postes de dépenses, le poste de location des chapiteaux a été celui qui a connu la plus forte augmentation. En 2022, le montant de la location des chapiteaux s'élevait à 222 000€ HT et la SPL EVA réalisait un résultat excédentaire de 296 760€. En 2023, le montant total de location des chapiteaux s'est élevé à 358 459€ soit une augmentation de près de 62%. Cette augmentation s'explique d'une part par l'inflation, le manque de mains d'œuvres qualifiées, et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 qui monopolisent la demande sur des durées de location beaucoup plus longues.

#### Une cohabitation entre la scolarisation des enfants de l'école Aalberg et le chantier de montage/démontage des chapiteaux :

Afin d'assurer la sécurité des élèves scolarisés, des parents et de l'équipe enseignante durant le chantier de montage et de démontage des chapiteaux sur la zone "Mineral", une concertation a été menée en fin d'année 2022 avec le directeur, les enseignants et les parents d'élèves afin de proposer un scénario sécurisé. Ainsi, une procédure spécifique d'accueil a été mise en place durant 4 jours à partir du vendredi 16 juin 2023 pour permettre d'accueillir les élèves scolarisés et de les diriger vers leur école en toute sécurité. Cela a été rendu possible grâce à la collaboration entre l'équipe enseignante, les parents d'élèves, l'équipe de la SPL EVA, les gilets rouges dédiés à ce poste et la police municipale,

## CONCERNANT LE CARREFOUR EUROPÉEN DU PATCHWORK

### Une dynamique commerciale dans la continuité de l'édition précédente :

Malgré des efforts supplémentaires réalisés en termes de prospection en 2023 et l'espoir d'une reprise progressive de la situation économique post-COVID, le remplissage de l'espace commercial fut une tâche une fois de plus complexe. Sur cette édition, il est à dénombrer 112 exposants pour un chiffre d'affaires de 174 900€ HT soit 39,67% des recettes globales de la manifestation. En plus de l'inflation et d'une reprise d'activité chaotique à la suite du COVID, plusieurs anciens participants ont cessé leurs activités. Le Brexit a également eu un impact non-négligeable puisqu'aucun exposant britannique ou irlandais n'était présent. Cependant, malgré cette tendance, le Carrefour Européen du Patchwork reste un événement propice au business pour les exposants qui voient toujours un chiffre d'affaires en hausse en comparaison avec d'autres salons nationaux ou internationaux.

### Un visitorat stable dans la continuité de l'édition précédente :

La fréquentation sur cette édition se situe aux alentours des 16 000 visiteurs soit une progression d'environ 6% par rapport à l'édition 2022. La billetterie a généré 133 512,72 € HT soit 30,28 % des recettes globales de la manifestation. La billetterie en ligne représente la somme de 54 137 € HT soit 40,54 % des ventes de la billetterie. Le panier moyen d'achat en ligne est de 69,76€ et de 2,66 billets par commande.

L'enquête de satisfaction\* réalisée après le salon relève ces tendances :

- Le top 5 des pays de provenance des visiteurs sont : France (61%), Allemagne (9%), Suisse (7%), Italie (3%) et Espagne (1%),
- Les visiteurs programment leur séjour sur 3,34 jours en moyenne ; 15% d'entre eux ont un séjour de 6 jours et +,
- Le public présent était habituel (79%),
- L'espace commercial obtient une note de 7,79/10,
- L'âge moyen des visiteurs est de 63 ans, 75 % des visiteurs ont au moins 65 ans,
- Le panier moyen des visiteurs est de 225 €.

\* L'échantillon de l'enquête de satisfaction recense 313 réponses.

### Une édition haute en couleurs :

La 28ème édition du Carrefour Européen du Patchwork a rendu hommage aux artistes Afro-Américains. Cinq artistes et groupes ont fait le déplacement depuis les États-Unis jusqu'en France pour l'événement. Après l'édition 2021 dédiée aux États-Unis, nous avons assisté à la suite de l'épopée textile de cet immense pays, celle d'un groupe de femmes au passé déchirant, que le fil et le tissu ont illustré, raconté et apaisé. L'histoire souvent méconnue des quilts Afro-Américains a démontré toute la richesse textile et culturelle de cette communauté, depuis les plantations jusqu'aux plus grands musées du monde. Les œuvres ont raconté l'esclavage et la ségrégation, mais aussi leur sens de la communauté, du partage et de la solidarité. Chaque quilt a raconté un passé et un présent, une expression personnelle de la liberté et de l'espoir qui a nourri la créativité des artistes sélectionnées.

Un voyage dans le temps a été proposé aux visiteurs, débutant avec les œuvres édifiantes issues de la collection du Muséum International du Quilt de l'Université de Lincoln au Nebraska au Théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines. Qu'ils soient improvisés, fantaisistes, historiques, régionaux ou narratifs, les 14 quilts ont traduit les inquiétudes de la population afro-américaine entre 1854 et 2014, certains de manière traditionnelle, d'autres avec plus de modernité. La musique, élément central de cette culture, a été également présente grâce à la Guilde Afro-Américaine de Patchwork (NAAQG) au Pavillon Osmont avec l'exposition Jazz It Up! Comme le disait Nettie Young, l'une des membres du Gee's Bend Group, « Quilting is mostly singing » (le quilting c'est beaucoup de chanson). Il n'est donc pas étonnant que cette thématique chère au cœur des artistes de la guilde ait transparu dans toutes leurs œuvres textiles. Au total, cette édition a rassemblé 39 expositions réparties sur 17 sites d'expositions.

### Un concours sur le thème des contes :

Chaque année le Carrefour Européen du Patchwork organise un concours international ouvert aux quilters du monde entier. Pour cette édition, l'organisation a décidé de mettre en avant les Tribus (« Tribes » en anglais). Ce terme désigne des groupes sociaux qui se forment autour de caractéristiques communes telles que la culture, les valeurs, les objectifs, et aussi les liens familiaux. Il incarne le sentiment d'appartenance à une communauté ou une famille. Et c'est précisément cette dimension que l'organisation souhaite mettre en évidence à travers les œuvres qui ont été présentées. Le concours a voyagé ensuite aux 4 coins du monde : Corée, Australie, Etats-Unis, République Tchèque, mais aussi Italie, Angleterre et Brésil...

### Deux séminaires et vingt-neuf cours :

Autres moments phares de la manifestation, la programmation du Carrefour Européen du Patchwork permet à chacun d'apprendre des techniques de couture ou de patchwork. Cette année, la SPL EVA a souhaité proposer deux séminaires post-événement sur deux thématiques bien différentes : l'une orientée sur des techniques patchwork et la seconde sur des techniques de teinture naturelle.

## **LES AUTRES POINTS EN BREF :**

### Un accord collectif pour les collaborateurs de la SPL EVA :

Un accord d'entreprise a été conclu le 21/02/2023 pour définir deux modalités spécifiques pour la gestion du temps de travail lié aux événements incluant un contingent de 250 heures supplémentaires annuel et la mise en place d'un forfait jours (218 jours) pour certains salariés. Cet aménagement a été réalisé pour permettre une meilleure adaptation aux périodes de fortes activités et correspondre au modèle d'activité de la SPL EVA.

### Deux CAO en 2023 :

Deux Commissions d'Appel d'Offres ont eu lieu simultanément le 13 mars 2023 pour l'événement Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines : l'un sur la sécurité et le gardiennage et le second sur la location de chapiteaux et structures.

Pour rappel, suite à la résiliation de l'accord-cadre avec la société Hexagone, il était nécessaire de lancer une nouvelle consultation pour l'édition 2023 de l'événement. C'est la société Pégase Sécurité qui a été retenue pour cet appel d'offres. Les décisions qui ont menés à ce choix ont été motivés par la qualité du mémoire technique, les expériences du candidat sur des manifestations similaires et son offre de prix.

La seconde CAO n'a pas été fructueuse puisque 3 entreprises se sont positionnées sur 4 des 6 lots proposés dans la consultation. Ont ainsi été sélectionnés :

- Lot 1 : Brelet (Grandes structures)
- Lot 2 : aucun candidat (Cour Val Expo / Place Perception)
- Lot 3 : aucun candidat (Face au théâtre / Ancien DIA)
- Lot 4 : Event Max (Rue Osmont et alentours)
- Lot 5 : Abriplus (Jules Simon)
- Lot 6 : Abriplus (Zone Gem)
- 

Les lots 2 et 3 ont été attribués hors marché aux candidats respectifs : Les Chapiteaux du Rhin et Atawa.

### Des soutiens logistiques apportés aux autres manifestations du territoire :

La SPL EVA a apporté un soutien logistique à plusieurs manifestations qui se sont déroulées sur le territoire en fin d'année. Ainsi, le Festival de la Photographie en Val d'Argent, le festival C'est dans la Vallée, l'événement Dévaler et la seconde édition de la Féerie de Noël ont pu bénéficier d'une expertise technique et de matériels prêtés par la SPL EVA.

## ***b. Perspectives de développement***

Grâce à deux exercices bénéficiaires successifs depuis la crise de la COVID-19, la SPL EVA retrouve des niveaux financiers d'avant crise et peut envisager l'avenir d'une façon plus sereine. L'année 2024 sera consacrée au chantier de renouvellement des deux délégations de services publics (DSP) qui lie la SPL EVA avec ses actionnaires. En effet, le deuxième renouvellement de ces contrats de DSP arriveront à échéance en date du 31/12/2024, il est donc nécessaire de les mettre à jour tout en veillant à respecter le cadre réglementaire actuel, en projetant la SPL EVA dans de nouveaux contrats d'une durée de 5 ans.

Pour le salon Mode et Tissus, il est nécessaire de poursuivre la nouvelle stratégie insufflée depuis 2022 pour donner un nouvel élan à cette manifestation. L'entrée sur invitation gratuite sera reconduite tout comme l'offre d'animations sur le salon qui connaît un certain succès auprès des visiteurs. 2023 ayant été consacrée à une édition anniversaire avec une programmation hors des murs, l'édition 2024 reviendra aux sources de l'événement et se cantonnera à Val Expo. Un effort sera néanmoins apporté

à l'expérientiel du salon pour que son positionnement colle avec l'image que les visiteurs ont de l'évènement.

Concernant Mineral & Gem, plusieurs éléments sont à prendre en compte dans les perspectives de développement en lien avec la seconde place mondiale de l'évènement. La sécurisation et le renforcement des différents aspects technique et logistique sont primordiaux pour une manifestation qui s'étend sur 52 000m<sup>2</sup> de surface d'exposition et plus de 100 000m<sup>2</sup> d'emprise au sol. Aussi, il est nécessaire de conserver un niveau de qualité et de primauté pour la programmation culturelle de l'évènement que ce soit pour les expositions, les conférences ou bien encore les animations qui sont proposées. Afin de conserver un avantage stratégique dans l'offre commerciale qui est proposée aux visiteurs, il est primordial pour l'organisation de mettre un point d'honneur sur la sélection des exposants participants aux futures manifestations. Grâce à une liste d'attente de plusieurs centaines d'exposants, le choix de la qualité et l'exclusivité sont possibles et facilitées. Cet élément différenciant nous démarque de nos concurrents et oblige les exposants à proposer des produits toujours plus qualitatifs. L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 aura également un impact sur Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines. En effet, une sécurisation devra être faite auprès de nos principaux prestataires et fournisseurs, notamment en termes de sécurité et gardiennage, mais aussi de location de chapiteaux et planchers. Une consultation est également en cours auprès de nos exposants pour permettre la fermeture du salon à 18h00 au lieu de 19h00.

Pour le Carrefour Européen du Patchwork, une négociation est en cours avec l'association EQA, l'association des guildes européennes. Jusqu'à l'heure actuelle, l'association présente, en exclusivité, une exposition de patchwork au salon de Birmingham, l'un des concurrents du Carrefour Européen du Patchwork. En collaboration avec France Patchwork, le Carrefour Européen du Patchwork va proposer à l'association EQA de permettre l'accueil en primauté de son exposition. En s'engageant à accueillir les membres de cette guilde, la manifestation bénéficie ainsi d'une couverture médiatique exclusive auprès des différentes associations nationales de patchwork en Europe. Ce partenariat devrait permettre, s'il est accepté par l'association EQA, d'avoir une visibilité européenne accrue et de permettre ainsi l'accueil de davantage de visiteurs sur le salon. Une refonte de la politique tarifaire de la billetterie va également être menée en lien avec les retours des visiteurs et ce qui se pratique sur les autres salons au niveau national ou international. Enfin, une refonte de la politique de défraiement des cours va également être menée pour revoir l'offre de l'évènement et avoir des professeurs qualitatifs.

c. *Situation financière de l'Epl*

*1 Bilan financier et économique*

	2022	2023	Tendance
<b>Capital social</b>	150 000 €	150 000 €	-
<b>Chiffres d'Affaires</b>	2 315 646 €	2 486 933 €	+7,39%.
<b>Total produits d'exploitation</b>	2 428 311 €	2 577 754 €	+6,15%
<b>Coûts salariaux</b>	626 335 €	642 784 €	+2,62%
<b>Total charges d'exploitation</b>	2 125 588 €	2 491 958 €	+17,24%
<b>Résultat d'exploitation</b>	302 727 €	85 795 €	-71,66%
<b>Résultat net</b>	296 760 €	81 911 €	-72,40%
<b>Trésorerie nette</b>	942 990 €	1 104 958 €	+17,17%
<b>Capitaux propres</b>	237 132 €	319 043 €	+34,54%
<b>Endettement financier</b>	559 325 €	413 180 €	-26,13%

**Au cours de l'exercice clos le 31/12/2023 le chiffre d'affaires net s'est élevé à 2 486 933,12 € contre 2 315 646,18 € en 2022**

- Le montant des traitements et salaires (hors charge) s'élève à 502 122 € contre 501 480 € en 2022 soit une variation de + 277 505 € (+0,1%) ; NS,
- Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 2 491 958€ contre 2 125 588€ en 2022 soit une variation de +366 370 (+17,24%),
- Le compte de résultat fait apparaître un résultat d'exploitation de 85 795€ contre 302 727€ en 2022 soit une variation de -216 932€ (-71,66%); Cette variation est notamment à l'augmentation des charges avec notamment la location des tentes pour Mineral & Gem,
- Le compte de résultat fait apparaître un résultat financier de 2 036€ contre -3 599€ en 2022 soit une variation de +5 635 (+156%),
- Le compte de résultat fait apparaître un résultat exceptionnel de -5 921€ contre -2 368€ en 2022 soit une variation de -3 553 (-150%),
- Les comptes annuels font apparaître un résultat positif s'élevant à 81 911€ contre 296 760€ en 2022 soit une variation de -214 849€ (-72,40%)

## 2 Bilan 2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			% de l'actif	Valeurs au 31/12/22	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles				1,70		1,63
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	2 800		2 800		2 800	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	45 406	22 214	23 192		17 687	
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				13,29		11,13
Terrains	5 000		5 000		5 000	
Constructions	73 250	10 435	62 815		54 040	
Installations tech., matériel & outillages	69 271	48 015	21 256		19 832	
Autres immobilisations corporelles	415 184	301 647	113 537		61 406	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>610 910</b>	<b>382 310</b>	<b>228 600</b>	<b>14,99</b>	<b>160 764</b>	<b>12,75</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	6 356		6 356	0,42	5 420	0,43
Créances				8,93		8,92
Clients (3)	22 306		22 306		13 138	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)	22		22			
Autres créances (3)	107 502		107 502		95 115	
Fournisseurs débiteurs	6 356		6 356		4 150	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 104 958		1 104 958	72,46	942 990	74,81
Charges constatées d'avance (3)	48 753		48 753	3,20	38 954	3,09
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 296 254</b>		<b>1 296 254</b>	<b>85,00</b>	<b>1 099 767</b>	<b>87,24</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif	88		88	0,01	36	
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>1 907 252</b>	<b>382 310</b>	<b>1 524 941</b>	<b>100</b>	<b>1 260 567</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au ball  
(2) Dont à moins d'un an (brut)  
(3) Dont à plus d'un an (brut)



<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 150 000 )	150 000	9,84	150 000	11,90
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,58		0,70
Réserve légale	8 845		8 845	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	78 287	5,13	-218 473	-17,33
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	81 911	5,37	296 760	23,54
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>319 043</b>	<b>20,92</b>	<b>237 132</b>	<b>18,81</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>319 043</b>	<b>20,92</b>	<b>237 132</b>	<b>18,81</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	88		36	
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>88</b>	<b>0,01</b>	<b>36</b>	
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	413 180	27,09	559 325	44,37
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 318	0,74	28 362	2,25
Fournisseurs	138 696	9,10	28 988	2,30
Fournisseurs, factures non parvenues	168 084	11,02	43 139	3,42
Dettes fiscales et sociales	57 589	3,78	60 879	4,83
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés			14 240	1,13
Autres dettes	967	0,06	725	0,06
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	415 841	27,27	287 445	22,80
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 205 675</b>	<b>79,06</b>	<b>1 023 104</b>	<b>81,16</b>
Écarts de conversion passif	136	0,01	296	0,02
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>1 524 941</b>	<b>100</b>	<b>1 260 567</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 205 675

412 029

611 074

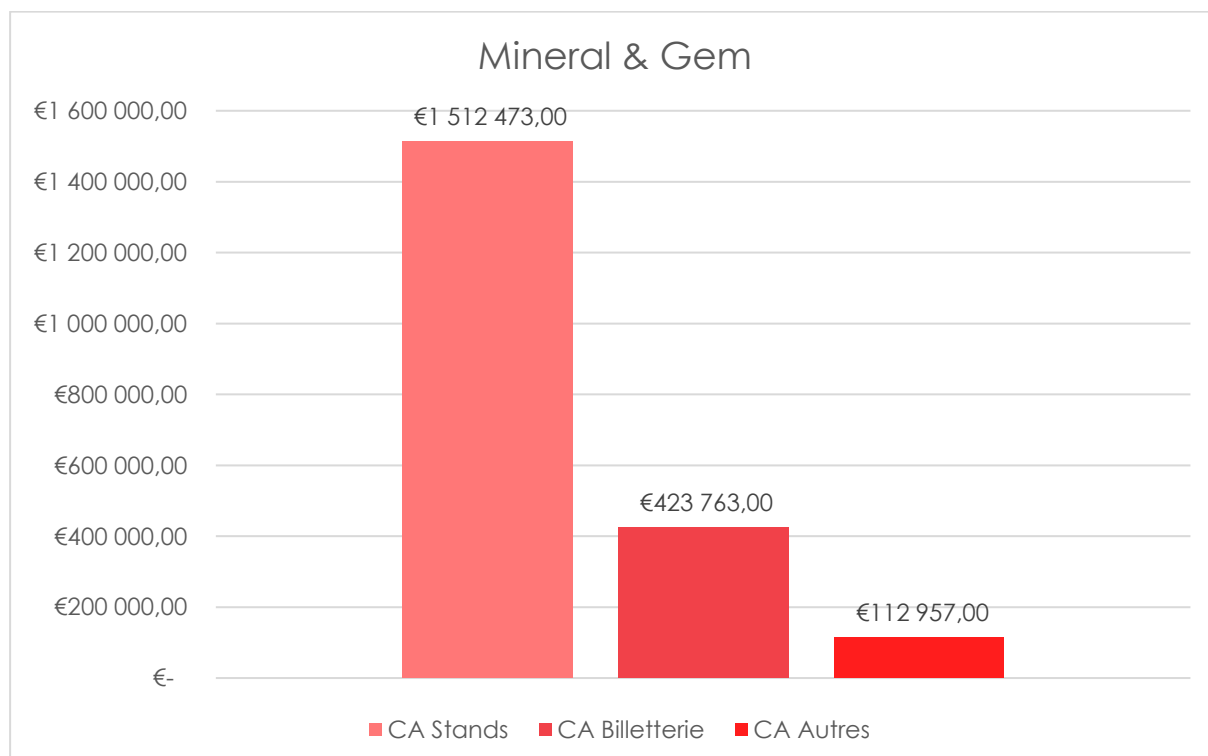
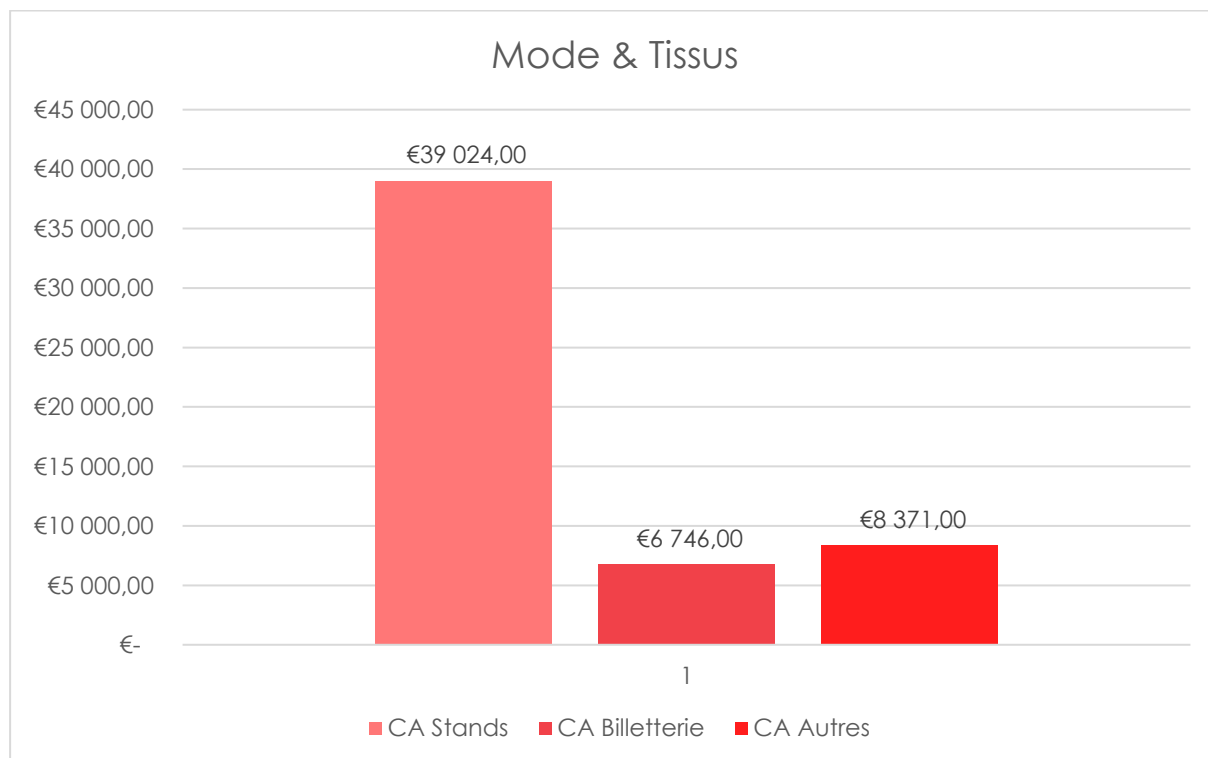
### 3 Synthèse des 5 dernières années

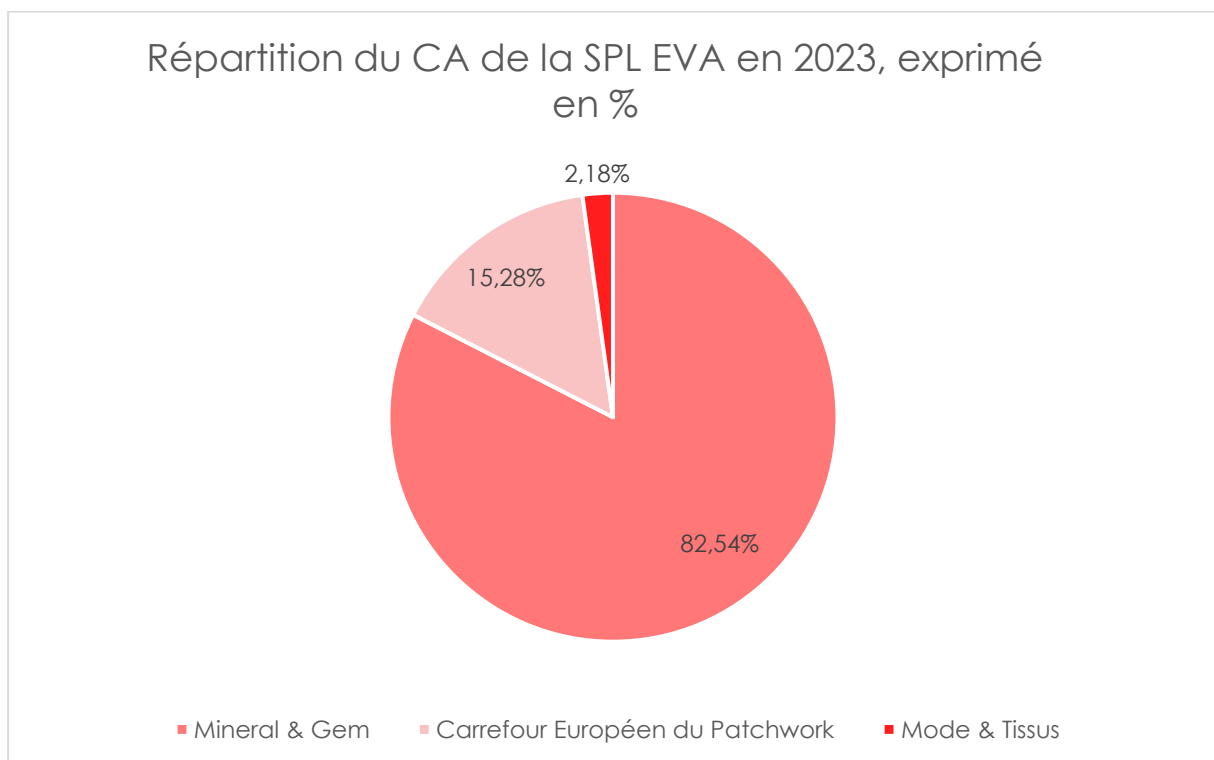
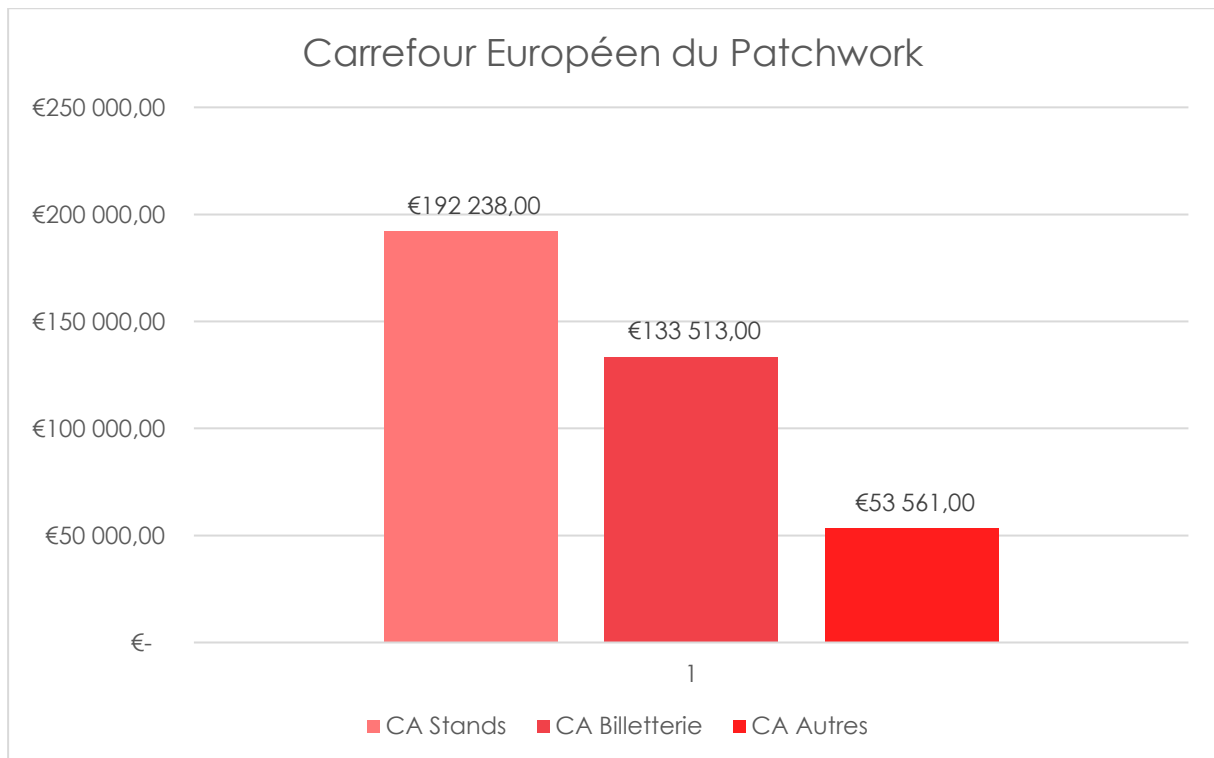
ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	2 486 424,76	2 315 646,18	226 525,27		2 471 991,31	170 778,58	7,37
Ventes de marchandises	22 907,70	13 947,04	523,32		58 645,49	8 960,66	64,25
Production de l'exercice	2 463 517,06	2 301 699,14	226 001,95		2 413 345,82	161 817,92	7,03
Marge commerciale	17 957,97	9 787,28	332,51	-1 139,20	45 564,32	8 170,69	83,48
Marge globale	2 377 145,38	2 179 444,32	190 634,29	-30 044,12	2 190 068,47	197 701,06	9,07
Valeur ajoutée	715 334,93	890 169,44	-118 119,37	-231 618,14	539 116,28	-174 834,51	-19,64
Excédent brut d'exploitation	88 882,73	290 495,85	52 219,30	-383 477,23	-17 493,77	-201 613,12	-69,40
Amortissements / provisions	46 404,78	53 258,60	63 828,14	67 403,79	57 142,06	-6 853,82	-12,87
Résultat d'exploitation	85 795,39	302 727,25	-10 709,73	-442 221,51	-29 058,54	-216 931,86	-71,66
Résultat financier	2 035,98	-3 599,31	-539,39	186,79	6 721,04	5 635,29	156,57
Résultat courant	87 831,37	299 127,94	-11 249,12	-442 034,72	-22 337,50	-211 296,57	-70,64
Résultat exceptionnel	-5 920,56	-2 367,69	-3 406,62	67 571,94	58 594,18	-3 552,87	-150,06
Résultat net de l'exercice	81 910,81	296 760,25	-14 655,74	-363 927,78	26 711,68	-214 849,44	-72,40

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	130 051,10	352 082,80	50 936,55	-402 974,81	15 978,20	-222 031,70	-63,06
Fonds de roulement net global	502 559,87	637 060,37	409 973,64	144 761,09	259 613,76	-134 500,50	-21,11
Besoin en fonds de roulement	-601 927,37	-304 337,88	-492 554,52	-458 430,18	-337 510,10	-297 589,49	97,78
Trésorerie	1 104 487,24	941 398,25	902 528,16	603 191,27	597 123,86	163 088,99	17,32

RATIOS	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients <i>(en jours)</i>	3	2	15	-399	4	1	49,09
Crédit fournisseurs <i>(en jours)</i>	63	16	14	78	17	47	287,52
Rotation stocks <i>(en jours)</i>							
Autonomie financière	0,21	0,19	-0,05	-0,05	0,33		10,53
Capacité de remboursement	0,31	0,63	0,08	-1,07	0,49		-50,79
Taux d'endettement	1,30	2,36	-10,24	-8,39	0,10	-1	-44,92
Rentabilité financière	0,26	1,25	0,25	8,09	0,08	-1	-79,20
Rentabilité commerciale	0,03	0,13	-0,06		0,01		-76,92

#### 4 Chiffre d'affaires par activité





#### **5 Prévisions financières pour l'année 2023**

Lors du CA en date du 22/05/2023, les prévisions financières pour l'année s'établissaient à un résultat à + 59 838 € HT. Au 31/12/2023, le résultat prévisionnel s'établit à + 81 910,81 € HT.

### ***6 Affectation du résultat de l'exercice :***

Le résultat excédentaire de + 81 910,81 euros est affecté comme suit :

- + 81 910,81 € au compte report à nouveau.
- Après affectation du résultat, le total des capitaux propres s'élève à + 319 043,05 €.

## 7 Investissement prévisionnel 2023

Lors du CA en date du 22/05/2023, les investissements prévisionnels votés à l'unanimité par les administrateurs de la SPL EVA sont les suivants :

Concerne :	Coût HT
Mineral & Gem - Achat tentes	58 264,44 €
Mineral & Gem - Leuleu - Acquisition d'étagère de stockage	14 500,00 €
Mineral & Gem - Leuleu - Aménagement à l'avant du bâtiment	13 680,00 €
Mineral & Gem - Acquisition de fontaine à eau	11 500,00 €
Mineral & Gem - Acquisition d'un coffre fort	8 275,00 €
Mineral & Gem - Exposition Prestige - Vitrines	7 000,00 €
Mineral & Gem - Parc Jules Simon - Dalle de protection mécanisable	7 000,00 €
Mineral & Gem - Stade - Dalle de protection du terrain	6 125,00 €
Mineral & Gem - Transpalette peseur	3 125,00 €
Mineral & Gem - Acquisition d'un lave vaisselle	2 300,00 €
Carrefour Européen du Patchwork - Refonte du site internet	7 730,00 €
Carrefour Européen du Patchwork - Grand prix du concours "Tribus / Tribes"	2 000,00 €
SPL EVA - Sécurisation de l'accès au bureau par serrure fonctionnant avec des badges	2 500,00 €
SPL EVA - Aménagement d'une douche	1 500,00 €
<b>Total des investissements :</b>	<b>87 235,00 €</b>

Ces investissements ont été réalisé en autofinancement.

**d. Factures reçues non réglées à la date de clôture et dont le terme est échu**

< 30 jours	De 30 à 60 jours	De 60 à 90 jours	> 90 jours
------------	------------------	------------------	------------

<b>Tranches de retard de paiement (A)</b>				
Nombre total de factures	22 FACTURES			
Montant total des factures concernées Année N	64 520 €	135 €	2 488 €	17 184 €
Montant total des factures concernées Année N -1				
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	3,88%	N/S	N/S	1%

<b>Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées (B)</b>	
Nombre total des factures exclues	<b>Néant</b>
Montant total des factures exclues	<b>Néant</b>
<b>Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – art. L 441-6 ou L 443-1 du code com.)</b>	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	

**e. Factures émises non réglées à la date de clôture et dont le terme est échu**

< 30 jours	De 30 à 60 jours	De 60 à 90 jours	> 90 jours
------------	------------------	------------------	------------

<b>Tranches de retard de paiement (A)</b>				
Nombre total de factures	11 FACTURES			
Montant total des factures concernées Année N	4 592 €	1 494 €	36 €	398 €
Montant total des factures concernées Année N – 1				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	N/S	N/S		N/S

<b>Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées (B)</b>	
Nombre total des factures exclues	<b>Néant</b>
Montant total des factures exclues	<b>Néant</b>
<b>Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – art. L 441-6 ou L 443-1 du code com.)</b>	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	

### ***1 Dépenses non-déductibles fiscalement***

Ainsi qu'il ressort des documents qui ont été tenus à votre disposition et conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que nous avons réintégré des frais généraux visés à l'article 39-4 dudit code, pour la détermination du résultat fiscal à hauteur de : Néant

- Impôt sur les sociétés : Néant

### ***f. Etat des filialisations***

Néant

### ***g. Evolutions statutaires effectuées dans l'année***

Il n'y a pas eu d'évolutions statutaires au cours de l'année 2023, ni depuis leur création en date du 10/03/2015.

Cependant, nous pouvons noter la prise en compte des nouveaux administrateurs à la suite des dernières élections municipales de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines du 21 mars 2021.

### ***1 Modification de l'objet social***

Néant

### ***2 Evolution de l'actionariat***

Néant



### 3 Autres modifications statutaires

Néant

Pour rappel, voici l'actionnariat de la SPL EVA, tel qu'il est établi depuis la création de la structure.

<b>ACTIONNARIAT</b>			
<b>CAPITAL SOCIAL DE 150 000€</b>			
<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions détenues</b>	<b>Capital</b>	<b>% du capital</b>
<b>COLLECTIVITES LOCALES</b>			<b>100%</b>
<b>Ville de Sainte-Marie-aux-Mines</b>	<b>180</b>	<b>90 000 €</b>	<b>60%</b>
<b>Communauté de Communes du Val d'Argent</b>	<b>120</b>	<b>60 000 €</b>	<b>40%</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>300</b>	<b>150 000 €</b>	<b>100%</b>
<b>Le capital social a été entièrement libéré au 31/12/2016.</b>			
<b>Nombre total d'administrateurs :</b>		<b>7</b>	
		<b>Gaëlle SKOCIBUSIC, Noëlle HESTIN, Sabah LAURITO, Louis BERGER, Denis PETIT, Jean-Marc BURRUS, Jean-Luc FRECHARD.</b>	

#### Participation des salariés au capital :

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social du dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2023.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article 157-2 s'élevait au 31 décembre 2023 à 0%.

### III. Relations contractuelles et financières entre le SPL EVA et les collectivités actionnaires

Les contrats qui lient l'Epl et la collectivité sont récapitulés, avec leur objet, leur montant et le cas échéant le secteur d'activité dont ils relèvent.

#### *a. Liste des contrats en cours et des conventions réglementées avec la collectivité actionnaire*

Nous vous demandons de bien vouloir approuver et ratifier la conclusion des conventions visées à l'article L.225-35 du Code du Commerce, qui conformément aux dispositions légales, a été préalablement autorisée par le conseil d'administration.

Montant des sommes versées à la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines :

- Au titre de la location des bureaux et du sous-sol de Val Expo : 26 938,30€ HT
- Au titre du chauffage et de l'électricité des bureaux Val expo : 13 334,19€ HT
- Au titre du personnel mis à disposition Val expo : 41 879,47€

Montant des prestations payées à la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines au titre de l'intervention des services techniques lors des différentes manifestations 2022 : 42 709,47€

Une convention de mise à disposition d'un agent de maîtrise principal de la Commune de Sainte-Marie-aux-Mines a été conclue en 2023 pour un montant de 51 288,60€ TTC.

#### *b. Garanties d'emprunts de la collectivité*

Néant

#### *c. Avances en compte courant de la collectivité*

Néant

#### *d. Aides*

Subventions versées par la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines et par la Communauté de Communes du Val d'Argent au titre de la DSP :

- Communes du Val d'Argent : 35 000€,
- Ville de Sainte-Marie-aux-Mines : Néant

La DSP prévoit une aide matérielle pour la mise à disposition de personnel communal pour l'installation de matériel et de signalisation, ainsi que pour des travaux de sécurisation, de nettoyage et d'aide à la circulation. La mise à disposition de certains bâtiments et d'espaces publics est également prévue.

*e. Dividendes distribués aux actionnaires dont la collectivité*

Les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois exercices précédents :

- 2022 : 0 €
- 2021 : 0 €
- 2020 : 0 €

Dont 0 € pour la collectivité.

## IV. Contrôles et gestion des risques

### a. Principaux risques et incertitudes

#### Risque sur l'emprise de la manifestation Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines :

Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines s'étend sur 52 000 m<sup>2</sup>. L'emprise de cet événement est majoritairement sur l'espace public et englobe rien que pour son déroulement : 14 bâtiments publics, 4 propriétaires de biens immobiliers et 2 entreprises. Si l'on comptabilise les espaces dédiés au parking, c'est également une superficie de près de 60 000 m<sup>2</sup> qui est nécessaire pour couvrir ce service.

En connaissance de la position qu'occupe la manifestation sur le plan international et de sa renommée, il est plus qu'important de s'assurer de la pérennité de ces espaces à moyen terme. Afin de pouvoir anticiper d'éventuels changements dans la destination des bâtiments, il est important pour la collectivité d'associer la SPL EVA sur les mutations qui pourraient intervenir sur ces bâtiments. A l'heure actuelle, les relations avec la collectivité permettent d'être associé aux décisions et réflexions dès que cela s'avère nécessaire. Ces relations sont également renforcées grâce au dispositif « Petites Villes de Demain » dont bénéficient la ville de Sainte-Marie-aux-Mines et la Communauté de Communes du Val d'Argent.

Il est primordial de s'assurer de la bonne cohabitation entre la vie des entreprises et le déroulement de la manifestation. Sur ce risque, il est difficile de pouvoir influencer ou empêcher les décisions prises par ces entreprises. Elles sont maîtresses de leurs décisions et seules de bonnes relations avec la SPL EVA et/ou la collectivité peuvent permettre de trouver des compromis. Il est important de garder ces éléments à l'esprit en cas d'installation de nouvelles entreprises ou bien même de cession d'un bâtiment public dans cette emprise pour un usage destiné à un professionnel.

Enfin, l'acceptation sociale des habitants du territoire joue un rôle déterminant sur l'emprise de la manifestation Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines. En effet, la période qui précède et succède la manifestation génère chaque année des points de crispation avec les habitants du territoire qui se trouvent impactés par notre organisation : modification du sens de circulation, fermeture de rues, privatisation de parkings et réduction de l'offre, etc. La crise sanitaire a profondément accentué et dégradé l'acceptation sociale des habitants du territoire. La SPL EVA s'est trouvée face un afflux de mécontentements notamment sur les réseaux sociaux. Sur ce point, même si la SPL EVA fait le maximum d'effort pour limiter la contestation, elle dispose d'une période incompressible d'occupation de l'espace public entre 3 à 4 semaines. Pour limiter ce risque, il est important d'être à l'écoute des préoccupations des habitants et de communiquer sur l'importance de l'événement, notamment en termes de retombées économiques qui bénéficient à de nombreux acteurs du territoire.

#### Risque sur le parc des expositions Val Expo :

Ouvert en 2006, le bâtiment Val Expo est aujourd'hui un parc des expositions de plus de 2 000m<sup>2</sup> qui est propriété de la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines. L'usage de cette infrastructure est principalement dédié aux événements de la SPL EVA. Une location est versée ~~qui verse une location~~ à chaque manifestation. Depuis son ouverture, très peu de travaux technologiques ont été réalisés sur ce bâtiment hormis la mise en sécurité du sous-sol, la rénovation du système de sécurité incendie ou bien encore la mise en conformité de deux sanitaires aux normes PMR. Aujourd'hui, un plan d'investissement axé sur Val Expo serait judicieux pour permettre de gagner en compétitivité. Ces travaux pourraient être par exemple de deux ordres :

- Esthétique : façade du bâtiment, aménagement intérieur (halls, espace de restauration, etc.), ou bien encore les verrières,
- Amélioration de la performance énergétique : isolation thermique de l'ensemble du bâtiment (toitures, verrières, portes d'accès, etc.), ,

Nos remarques sont fondées notamment sur les remontées de nos exposants. Pour exemples, une pétition a été lancée en 2019 par les exposants occupant le parc des expositions durant Mineral & Gem en raison d'une très forte chaleur au sein du bâtiment. Lors des événements textiles, le manque d'esthétisme du bâtiment est un retour fréquent de la part des exposants et visiteurs. Aussi, il est souligné également un problème de positionnement entre l'image du salon insufflée par la SPL EVA et le lieu de déroulement. Tout au long de l'année, l'équipe technique constate une dégradation de la verrière qui se fissure d'année en année. Enfin, lors de forts épisodes pluvieux, il est à constater que des infiltrations d'eau interviennent à différents endroits de la toiture ; ces éléments ont été également constatés en phase d'exploitation.

#### Risque sur la circulation d'espèces :

Propre à la culture de cet événement et de son public qui le fréquente, Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines fait face à une forte circulation des espèces durant tout son déroulement. Cette circulation est telle que l'ensemble des distributeurs de billets du Val d'Argent et des communes aux alentours se retrouvent vidés rapidement.

Cette forte circulation est connue et n'est pas davantage présente après la crise sanitaire. Chaque année, plusieurs vols sont commis auprès des exposants qui sont d'autant plus inattentifs et pour la plupart inconscients de détenir de telles sommes d'argent concentrées en un seul point sans y apporter la plus grande des sécurités.

Bien que la SPL EVA n'a jamais eu à faire à ce risque de vols de ces espèces, la sécurité des espèces est au cœur de nos préoccupations. Face à ce risque, la SPL EVA réfléchit à renforcer la sécurité de ce process pour éviter les risques de vols mais aussi protéger les collaborateurs amenés à manipuler ces espèces.

Enfin, bien que la SPL EVA met en place des procédures strictes et rigoureuses sur la gestion de ses espèces, les flux manipulés sont tels que le risque d'un contrôle TRACFIN est fort probable dans les années à venir. Il est important de porter ce point à la connaissance de tous car il s'agit d'une réalité probable mais qui ne doit pas remettre en question la mission première de la SPL EVA et l'engagement de l'équipe dirigeante sur le plan éthique.

#### Risque climatique :

Le mois de juin voit régulièrement des pics de chaleur qui peuvent affecter significativement le confort et la sécurité des visiteurs ainsi que des exposants de Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines. En raison de la non-climatisation des espaces d'exposition et des bâtiments historiques utilisés pour l'événement, la gestion de la température intérieure devient problématique. Cette situation est exacerbée lors des vagues de chaleur, phénomène que les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoient de devenir plus fréquent et intense en raison du changement climatique.

La hausse des températures pose non seulement un défi en termes de confort. De plus, la concentration de la chaleur dans les zones densément peuplées de l'événement peut entraîner des risques pour la santé tels que des coups de chaleur ou des déshydratations, nuisant à l'expérience globale des participants.

Face à ce risque croissant, la SPL EVA envisage plusieurs stratégies pour améliorer la résilience de l'événement face aux effets du changement climatique. Parmi celles-ci figurent l'installation de

solutions de rafraîchissement temporaires telles que des brumisateurs et des points d'eau potable accessible en libre.

Il est crucial d'intégrer ces considérations dans la planification et la logistique de l'événement pour assurer non seulement la sécurité et le confort de tous les participants, mais également pour maintenir l'attractivité et la viabilité à long terme de Mineral & Gem. Cette adaptation proactive aux défis climatiques confirmera notre engagement envers la durabilité et l'excellence opérationnelle, tout en protégeant notre patrimoine et nos participants face à un avenir climatique incertain.

#### Risque de conflits internationaux et géopolitiques :

L'événement Mineral & Gem, réunissant des exposants et visiteurs de 56 nationalités, se trouve intrinsèquement exposé aux fluctuations des contextes internationaux et géopolitiques. Dans un monde où les tensions internationales peuvent s'intensifier rapidement, l'impact sur la mobilité des personnes et des biens peut être significatif, influençant directement la participation à l'événement.

Le risque géopolitique inclut les restrictions de voyage qui peuvent être imposées subitement entre pays, les sanctions économiques, ou encore les instabilités politiques qui peuvent affecter la capacité des participants à voyager ou à expédier des matériaux. De telles situations pourraient non seulement réduire la diversité et la richesse des contributions à l'événement, mais aussi affecter la fréquentation et le succès commercial de l'édition concernée. Il est essentiel de maintenir un dialogue continu avec les ambassades et les consulats des pays représentés, afin de faciliter au mieux les démarches administratives pour nos exposants et visiteurs internationaux.

En conclusion, bien que Mineral & Gem soit une célébration de la diversité et de la coopération internationale, il est crucial de reconnaître et de préparer l'organisation face aux risques géopolitiques. Cela permettra de garantir que l'événement reste un espace sûr et inclusif, propice aux échanges culturels et commerciaux, malgré un contexte international parfois instable.

#### ***b. Contrôle interne***

Le contrôle interne est effectué par Mireille MULLER directrice commerciale afin de superviser la bonne tenue des opérations bancaires, en effectuant des contrôles entre les opérations de virements et le paiement des factures et cela de façon systématique.

En 2023, aucun changement dans le contrôle interne n'a été effectué.  
Les procédures mises en place étaient toujours en vigueur et d'actualité.

#### ***c. Contrôles externes***

*Néant*

## V. Bilan de la gouvernance de l'Epl

### a. Actionnariat

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital détenu
<b>Collectivités territoriales</b>	300	150 000 €	100 %
Sainte-Marie-aux-Mines	180	90 000 €	60 %
Communauté de Communes du Val d'Argent	120	60 000€	40 %
<b>Actionnaires privés</b>	0	0 €	0 %
<b>Total</b>	300	150 000 €	100 %

### b. Les dirigeants

#### 1 Les administrateurs

	Représentants au Conseil	Représentant à l'AG	Date de nomination
<b>Sainte-Marie-aux-Mines</b>	Louis BERGER Sabah LAURITO Noëllie HESTIN Gaëlle SKOCIBUSIC	Gaëlle SKOCIBUSIC	09/04/2021
<b>Communauté de Communes du Val d'Argent</b>	Jean-Marc BURRUS Jean-Luc FRECHARD Denis PETIT	Jean-Marc BURRUS	07/07/2020
<b>Actionnaires privés</b>	Néant	Néant	Néant

## **2 Les représentants aux autres assemblées**

La SPL EVA ne recense pas d'association syndicales de propriétaire (ASL) et n'a donc pas de représentants dans cette assemblée.

	<b>Membres à voix délibérative</b>	<b>Date de nomination</b>
<b>Commission d'Appel d'Offres (CAO)</b>	Directeur général Présidente du Conseil d'Administration Louis BERGER Jean-Luc FRECHARD	13/12/2021
<b>Assemblée générale</b>	Directeur général Présidente du Conseil d'Administration Commissaire aux comptes Jean-Marc BURRUS	07/07/2020

La SPL EVA n'est pas soumise aux obligations de mixité homme/femme.

## **3 Organisation de la gouvernance**

La gouvernance de la SPL EVA est organisée de telle sorte à dissocier le cumul des fonctions de président et de directeur général.

Suite aux élections municipales du 21 mars 2021 et à l'installation du Conseil Municipal de la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines, nous reprenons les éléments du point n°15-2021 du conseil d'administration de la SPL EVA en date du 09/04/2021.

La présidente du conseil d'administration, Mme. Gaëlle SKOCIBUSIC a été désigné par délibération du conseil d'administration du 09/04/2021, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le directeur général délégué, M. Thomas BELLICAM a été désigné comme directeur général par délibération du conseil d'administration du 19/09/2022 ; à effet au 01/10/2022.

### **c. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux**

Le point 7-2022 du conseil d'administration de la SPL EVA en date du 21/02/2022 indique que la Présidente est autorisée par la collectivité locale de Sainte-Marie-aux-Mines à percevoir une indemnité de fonctions pour l'année.

Le point 36-2022 du conseil d'administration de la SPL EVA en date du 19/09/2022 indique les éléments de rémunération du directeur général Thomas BELLICAM.



Montant 2023 de l'indemnité de fonction, fixe, variable et éléments exceptionnels (avantages compris) de la Présidente :

- Rémunération : 7 743,00 € brut,
- Frais de déplacement : Néant.

Montant 2023 de l'indemnité de fonction, fixe, variable et éléments exceptionnels (avantages compris) de Thomas BELLICAM :

- Rémunération au titre du mandat social de directeur général : 20 400 € brut,
- Frais de déplacement : 1 919,64 €,

#### **d. Bilan de la gouvernance**

##### **1 Réunions du conseil d'administration et des diverses assemblées :**

- Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois en 2023 :

- Lundi 20 février 2023,
- Lundi 27 mars 2023,
- Lundi 3 avril 2023,
- Lundi 22 mai 2023,
- Lundi 10 juillet 2023,
- Lundi 9 octobre 2023,
- Lundi 20 novembre 2023,

- L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 22 mai 2023.

- La commission d'appel d'offres s'est réunie sur deux commissions le 13 mars 2023.

##### **2 Participation des représentants**

<b>Administrateur</b>	<b>Participation/nombre de conseil d'administration</b>	<b>Participation/nombre d'assemblée générale ordinaire</b>	<b>Participation/nombre de commission d'appel d'offres</b>
Louis BERGER	6/7	Non concerné	2/2
Jean-Marc BURRUS	7/7	1/1	Non concerné
Jean-Luc FRECHARD	7/7	Non concerné	2/2
Noëllie HESTIN	5/7	Non concerné	Non concerné
Sabah LAURITO	3/7	Non concerné	Non concerné
Denis PETIT	6/7	Non concerné	Non concerné
Gaëlle SKOCIBUSIC	7/7	1/1	2/2

## e. Contrôle analogue

Au courant de l'année 2023, le contrôle analogue de la SPL EVA s'est matérialisé de plusieurs façons :

- 7 conseils d'administration se sont déroulés tout au long de l'année :
  - o *Lundi 20 février 2023 :*
    - *Point n°1-2023 : Point d'information sur la trésorerie prévisionnelle du premier semestre*
    - *Point n°2-2023 : Budget prévisionnel de l'édition 2023 du salon Mode et Tissus*
    - *Point n°3-2023 : Activités du directeur général*
    - *Point n°4-2023 : Point sur les activités en cours*
    - *Point n°5-2023 : Grille tarifaire de la soirée prestige du salon Mode et Tissus*
    - *Point n°6-2023 : Grille tarifaire 2023 des kits média Mineral & Gem et Carrefour Européen du Patchwork*
    - *Point n°7-2023 : Grille tarifaire 2023 de location de matériels*
    - *Point n°8-2023 : Grille tarifaire 2023 de la soirée exposants Mineral & Gem*
    - *Point n°9-2023 : Grille tarifaire 2023 des cours et du concours du Carrefour Européen du Patchwork*
    - *Point n°10-2023 : Grille tarifaire 2024 du salon Mode et Tissus*
    - *Point n°11-2023 : Grille tarifaire 2023 complémentaire pour Mineral & Gem*
    - *Point n°12-2023 : Points divers*
  - o *Lundi 27 mars 2023 :*
    - *Point n°13-2023 : Grille tarifaire 2024 du salon Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines*
    - *Point n°14-2023 : Points divers*
  - o *Lundi 3 avril 2023 :*
    - *Point n°15-2023 : Arrêté des comptes au 31/12/2022*
    - *Point n°16-2023 : Budget prévisionnel 2023*
    - *Point n°17-2023 : Investissements prévisionnels 2023*
    - *Point n°18-2023 : Synthèse de l'audit des comptes clos au 31/12/2022 par le cabinet Auditoria*
    - *Point n°19-2023 : Première tendance du salon Mode et Tissus*
    - *Point n°20-2023 : Points sur les activités en cours*
    - *Point n°21-2023 : Points divers*
  - o *Lundi 22 mai 2023 :*
    - *Point n°22-2023 : Projet de rapport de gestion 2022*
    - *Point n°23-2023 : Synthèse du Commissaire aux Comptes*
    - *Point n°24-2023 : Rapport d'activités 2022*
    - *Point n°25-2023 : Rapport de l'élu mandataire 2022 – Ville de Sainte-Marie-aux-Mines*
    - *Point n°26-2023 : Rapport de l'élu mandataire 2022 – Communauté de Communes du Val d'Argent*
    - *Point n°27-2023 : Investissements prévisionnels 2023 – Version corrigée*
    - *Point n°28-2023 : Bilan Mode et Tissus 2023*
    - *Point n°29-2023 : Grille tarifaire complémentaire – Mineral & Gem 2023*

- *Point n°30-2023 : Grille tarifaire complémentaire – Carrefour Européen du Patchwork 2023*
- *Point n°31-2023 : Grille tarifaire complémentaire – Mode et Tissus 2024*
- *Point n°32-2023 : Grille tarifaire des exposants – Mineral & Gem 2024*
- *Point n°33-2023 : Grille tarifaire de la billetterie – Mineral & Gem 2024*
- *Point n°34-2023 : Grille tarifaire de location – Bâtiment Leuleu*
- *Point n°35-2023 : Points divers*
- *Lundi 10 juillet 2023 :*
  - *Point n°36-2023 : Premier bilan du salon Mineral & Gem 2023*
  - *Point n°37-2023 : Point d'étape sur l'organisation du Carrefour Européen du Patchwork*
  - *Point n°38-2023 : Grille tarifaire du Carrefour Européen du Patchwork 2024*
  - *Point n°39-2023 : Féerie de Noël*
  - *Point n°40-2023 : Points divers*
- *Lundi 9 octobre 2023 :*
  - *Point n°41-2023 : Bilan affiné du salon Mineral & Gem 2023 et projections 2024*
  - *Point n°42-2023 : Première tendances sur le Carrefour Européen du Patchwork 2023*
  - *Point n°43-2023 : Point d'informations sur la Féerie de Noël 2023*
  - *Point n°44-2023 : Points divers*
- *Lundi 11 novembre 2023 :*
  - *Point n°45-2023 : Point sur la comptabilité de la SPL EVA*
  - *Point n°46-2023 : Grille tarifaire complémentaire du salon Mode et Tissus 2024*
  - *Point n°47-2023 : Grille tarifaire complémentaire du salon Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines 2024*
  - *Point n°48-2023 : Grille tarifaire de la billetterie du Carrefour Européen du Patchwork 2024*
  - *Point n°49-2023 : Grille tarifaire des cours du Carrefour Européen du Patchwork 2024*
  - *Point n°50-2023 : Grille tarifaire des conférences du Carrefour Européen du Patchwork 2024*
  - *Point n°51-2023 : Agenda 2024 : Fixation des CA et de l'AG*
  - *Point n°52-2023 : Points divers*

*Deux commissions d'appel d'offres se sont déroulées le 13 mars 2023 en présence de :*

- *La Présidente : Mme Gaëlle SKOCIBUSIC,*
- *Le Directeur Général : Monsieur Thomas BELLICAM,*
- *Louis BERGER,*
- *Jean-Luc FRECHARD.*

*Ces commissions ont porté sur l'attribution de :*

- *La sécurité et gardiennage pour Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines 2023 et 2024.*
- *Le marché de location de chapiteaux et plancher pour Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines 2023, 2024 et 2025,*

*Une assemblée générale ordinaire s'est déroulée en date du 22 mai 2023 en présence de :*

- *La Présidente : Mme Gaëlle SKOCIBUSIC,*
- *Le Directeur Général : Monsieur Jean PATRIS,*
- *Le Directeur Général Délégué : Monsieur Thomas BELLICAM,*
- *Le Commissaire aux Comptes : Monsieur Dan GOMPEL,*
- *Monsieur Jean Marc BURRUS.*

*Tout au long de l'année 2023, le comité de direction de la SPL EVA se réunit tous les lundis matin pour aborder tous les sujets relatifs à l'activité de la structure. Ce comité de direction est composé de :*

- *La Présidente : Madame Gaëlle SKOCIBUSIC,*
- *Le Directeur Général : Monsieur Thomas BELLICAM,*
- *La Directrice Commerciale : Madame Mireille MULLER.*

*L'agenda 2023 de la SPL EVA où les élus ont pris part à la vie de la société est le suivant :*

- *13 mars 2023 : Réunion en préfecture sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 pour l'interprétation de la circulaire transmise aux Préfets au courant du mois 2022 sur la sécurisation des événements en 2024*
  - *Participation de la Présidente*
- *11 mai 2023 : Réunion avec les associations dans le cadre de Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines*
  - *Participation de la Présidente et de Louis BERGER*
- *25 mai 2023 : Rencontre avec la Présidente de l'ACAPS du Val d'Argent*
  - *Participation de la Présidente*
- *17 juillet 2023 : Rencontre concernant le projet de maison de santé au CIAP*
  - *Participation de Noëlle HESTIN et Jean-Marc BURRUS*
- *11 septembre 2023 : Rencontre avec la Présidente de l'ACAPS sur la thématique de la manifestation de la Féerie de Noël*
  - *Participation de la Présidente et de Noëlle HESTIN*
- *2 octobre 2023 : Rencontre avec la Directrice des services techniques municipaux concernant la collaboration avec la SPL EVA*
  - *Participation de la Présidente et de Noëlle HESTIN*
- *16 octobre 2023 : Rencontre avec le Président et le Vice-Président de l'Amicale Philatélique de Sélestat*
  - *Participation de la Présidente*